

Association BETHEL

Reconnue d'Utilité Publique
Centre de l'Oiseau Bleu



Taxe d'apprentissage 2021 : Pour une réinsertion durable

Madame, Monsieur,

Fondée en 1976, l'association BETHEL aide de jeunes toxicomanes à se libérer de la drogue et à se réinsérer dans la vie active. Elle accueille également des alcooliques et des personnes en grave difficulté sociale (chômeurs et bénéficiaires du dispositif RSA). Depuis cette année, elle essaie également de venir en aide à des femmes en grande détresse sociale.

L'association leur propose deux FORMATIONS PROFESSIONNELLES valorisantes et porteuses d'emplois :

- La restauration de meubles anciens (ébénisterie d'art).
- La tapisserie d'ameublement.

Nous sommes habilités à recevoir la **TAXE d'APPRENTISSAGE** :

Au titre des « *dépenses libératoires* » (ancien hors quota) correspondant au 13% restant calculé sur 0,68% de votre masse salariale. En 2021, vous pouvez ainsi affecter directement votre barème à l'association BETHEL sans passer par un intermédiaire (OPCO) par chèque ou par virement (voir formulaire ci-joint).

Nous figurons, en effet, sur la liste des établissements admis à titre complémentaire (voir sur le site de la préfecture de la région Ile de France dans la rubrique taxe d'apprentissage).

En répondant à notre appel, vous permettrez à ces hommes et ces femmes de trouver une nouvelle chance pour la vie.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information. Vous pouvez également consulter notre site internet www.association-bethel.fr.

En espérant une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués.



La présidente

Annick BENOIT

** Si vous souhaitez attribuer une partie de la taxe d'apprentissage à l'association Bethel, nous vous saurions gré de nous en aviser par téléphone, mail ou courrier.*